

Normec BTV Namur-Luxembourg  
Avenue du Sainfoin 25  
5590 CINEY  
Tél.: 083/213527  
E-mail: namur-btv@normecgroup.com

Ciney, le 03/11/2025

N/Réf. : K09934283  
V/Réf. :  
Tél. :  
Rapport N° : 0489-251021-04

## RAPPORT DE CONTROLE D'UN RESERVOIR DE MAZOUT SOUTERRAIN

Date de l'essai : 21-10-2025 Conclusion: **CODE VERT**  
Lieu du contrôle : Rue de l'Air Pur 18, 5580 Rochefort  
Personnes présentes :

### 1. DESCRIPTION GENERALE ET CARACTERISTIQUES

Description générale: Réservoir cylindrique en acier simple paroi

Constructeur	: inconnu	Numéro de fabrication	: inconnu
Année de construction	: inconnu	Attestation de conformité	: pas d'application
Type	: cylindrique	Simple / Double paroi	: simple
Capacité	: inconnu	Produit	: C - MAZOUT
Sans / Avec protection cathodique: sans			

### 2. ESSAIS ET CONTROLES

Contrôle selon l' Arrêté du Gouvernement Wallon du 17/03/2003-24/07/2008 et l'instruction de travail 10ld024 – 10ld027.

Les points indiqués ont été contrôlés:

- Contrôle de la présence de permis d'exploitation:
- Contrôle de la présence de la déclaration à l'administration communale : en ordre
- Rapport de contrôle précédent : pas en ordre
- Présence de l'attestation de conformité du réservoir : pas d'application
- Contrôle de visuel de l'installation de stockage : en ordre
- Contrôle de la pollution éventuelle en dehors du réservoir : en ordre pas de pollution en dehors du réservoir
- Contrôle de la présence éventuelle d'eau et de boue dans le réservoir à combustible liquide : en ordre
- Contrôle de la présence et fonctionnement d'un système d'avertissement ou d'un dispositif anti-débordement : sifflet, sonde électronique ou tout autre système équivalent : en ordre présence d'une sonde
- Contrôle de la présence et fonctionnement d'un système de contrôle d'étanchéité permanent équipé d'un système d'alarme visuel et sonore qui se déclenche en cas de perte d'étanchéité d'une des parois pour les réservoirs double paroi :
- Contrôle du placement des accessoires tels que tuyauteries, vannes et pompes situées à l'aplomb de dispositifs de recueil et aménagés de manière à ce que toute fuite soit collectée vers lesdits dispositifs : en ordre
- Contrôle de la présence des tuyauteries, soit à double paroi, soit à simple paroi placées dans un caniveau imperméable aux liquides combustibles. Ce caniveau présente une légère pente continue vers un dispositif de recueil facilement accessible : en ordre

RD024-27W-02\_05-23

Rapport N°: Error! Reference source not found.

p. 1 / 3

- Contrôle de la protection contre la corrosion des tuyauteries métalliques : **en ordre**
- Contrôle de la présence et du dimensionnement d'une tuyauterie d'évent qui débouche à l'air Libre : **en ordre, tuyauterie en 5/4"**
- Contrôle de la présence d'un dispositif à vis ou équivalent permettant d'assurer l'étanchéité de la connexion réservoir/camion : **en ordre, tuyauterie en 2"**
- Essais d'étanchéité à l'aide d'un vide partiel avec détection ultrasonique de fuite pendant plus d'une demie heure (les réservoirs non accessibles et tuyauteries enterrées)
- Contrôle de la présence d'une plaque d'identification inaltérable, bien visible et clairement lisible où sont indiquées: le numéro et l'année de construction du réservoir; le produit que contient le réservoir; le volume du réservoir exprimé en litres : **la plaquette n'est pas présente**
- Contrôle de la présence d'une jauge : **présence d'une jauge pneumatique**
- Essais d'étanchéité à l'aide d'un vide partiel avec détection ultrasonique de fuite pendant plus qu'une demie heure (les réservoirs non accessibles et tuyauteries enterrées)  
Appareil utilisé SDT type : 170MTT réf : 170060510 calibré le : 05-08-2025 avec sonde rouge réf : n°011190005 et sonde noir réf : n°011140032
- Essai d'étanchéité à l'aide d'un vide partiel avec l'appareil Testo 312-3, pendant plus qu'une heure  
Appareil utilisé: TESTO type 312-3 réf : 01137552/510 calibré le : 17-01-2025
- Mesure de potentiel à l'égard d'une électrode Cu/CuSO<sub>4</sub>
- Suivant demande spécifique, décrite ci-après

### 3. RESULTATS

Etanchéité de la chaîne de mesure avant contrôle :  OK  pas OK

Test de bon fonctionnement avant contrôle :

- Sonde rouge : +45dB -  OK  pas OK
- Sonde noir : +46dB -  OK  pas OK

Niveau de liquide dans le réservoir : 34cm

Présence d'eau / de boue dans le réservoir avant le test : 0cm

Présence d'eau / de boue dans le réservoir après le test : 0cm

Résultat de l'essai d'étanchéité, début de la dépression : -250mbar  
fin de la dépression : -250mbar

Valeurs de mesures détection de fuite ultrasonique

- en dessous du niveau du liquide : -12.2dB
- au-dessus du niveau du liquide : -10.9dB

Système de contrôle d'étanchéité permanent : pas d'application

Système de sécurité anti-débordement : en ordre présence d'une sonde fafnir de 360mm (réglage environ 10cm dans la cuve)

Potentiel mesuré à l'égard d'une électrode Cu/CuSO<sub>4</sub> : - 415mV

Autre :

#### 4. INFRACTIONS ET REMARQUES

##### 4.1 Infractions

Néant.

##### 4.2 Remarques

La plaquette d'identification du fabricant est illisible ou absente.

#### 5. CONCLUSION

A. Conclusion code: VERT

**Le contrôle et l'essai d'étanchéité ont donné satisfaction.  
L'essai suivant est à effectuer avant le: 21-10-2028 (3/10 ans).**

B. Conclusion code: ORANGE

**L'essai d'étanchéité a donné satisfaction.  
Il y a bien de donner suite aux infractions citées ci-dessus.  
Un contrôle complémentaire est à effectuer avant le: (6 mois).**

C. Conclusion code: ROUGE

**L'essai d'étanchéité n'a pas donné satisfaction. Il est interdit de remplir l'installation.  
Les défauts constatés peuvent ou ont donné lieu à une contamination.  
Le réservoir ne peut être maintenu en service et est à mettre hors service ou est à réparer.  
Après éventuelle réparation professionnelle, le réservoir peut être remis en service après contrôle et après avoir réussi un essai d'étanchéité.  
Une copie du rapport est envoyée au fonctionnaire chargé de la surveillance.**

#### 6. COMMUNICATION

##### 1. Signification des

- infractions: non-conformité de l'objet contrôlé vis-à-vis de la rubrique « contrôle », influence la conclusion. Synonyme possible (surtout à rencontrer dans des documents plus vieux): constatation/ remarque.
- remarques: des choses qui n'influencent pas la conclusion, ou qui ne relèvent pas du contrôle et impliquent un risque, ou des données de l'organisation. Synonyme possible (surtout à rencontrer dans des documents plus vieux): note.

##### 2. Photocopies: le rapport ne peut être multiplié qu'en entier.

##### 3. Dans partie 2. Essais et contrôles et 5. Conclusion, seulement le texte avec cases "" est d'application.

##### 4. Le réservoir a aussi fait l'objet d'un contrôle conformément aux prescriptions légales imposées par l'arrêté du Gouvernement Wallon du 03/07/1997, 30/11/2000 et 08/05/2003.

L'expert,  
0489 Vincent Julien

Pour le Directeur,  
R. FRECHE, Dirigeant de secteur

Numéro d'agrément:  
AgrW.IS-013  
AgrW.TUS-071/A/06  
AgrW.DEP-013/A/06

